

**THE EFFECTS OF THE COVID19 HEALTH CRISIS ON THE ALGERIAN
ECONOMY. STATE OF PLAY AND PROSPECTS FOR ECONOMIC RECOVERY**

**LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE COVID19 SUR L'ECONOMIE
ALGERIENNE. ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVE DE RELANCE
ECONOMIQUE**

***Seddik TAHRI**

Université Alger3

tahri.seddik@univ-alger3.dz

Sofiane DOUAH

Université Sidi Bel Abbès

douahs@yahoo.fr

Rachida MESSAOUDI

Université Alger3

messaoudi.rachida@univ-alger3.dz

Reçu le: 04/08/2020 **Accepté le :** 18/12/2020 **Publication en ligne le:** 29/06/2021

ABSTRACT: The main objective of this research is to analyze the health crisis of COVID-19, its dimensions on the international level, including its repercussions on the Algerian economy, as well as the channels of transmission and the most affected economic sectors. This article also analyzes the measures taken by the Algerian government to deal with it, giving some recommendations to get out of this crisis and prevent future crises that could affect the Algerian economy.

Keywords: Health Crisis, COVID-19, Algeria, Budget deficit, Growth

JEL Classification: A13, F02, F43, F55, F61, G31, H51, H55, H62, I12

RESUME : Le but de cette recherche est d'essayer d'analyser la crise sanitaire du COVID-19, ses dimensions sur le plan international, y compris ses répercussions sur l'économie algérienne, ainsi que les canaux de transmission et les secteurs économiques les plus touchés. Cet article analyse également les mesures prises par le gouvernement algérien pour y faire face, en donnant quelques recommandations pour sortir de cette crise et prévenir les futures crises susceptibles d'affecter l'économie algérienne.

Mots clés : Crise sanitaire, COVID-19, Algérie, Déficit budgétaire, Croissance

*Auteur Correspondant

1. INTRODUCTION :

La pandémie COVID-19 est sans doute une tragédie humaine mais cette maladie a également affecté les sociétés et secoué les marchés au niveau mondial, causant ainsi une crise économique inédite.

Au-delà des effets douloureux de cette maladie sur les personnes et la société, son impact négatif sur l'économie mondiale devrait générer la plus grande récession jamais connu depuis des décennies et dépasse même celle causée par la crise de 2008 dite des « subprimes ».

De son côté, l'économie algérienne, quasiment rentière, qui connaît déjà des difficultés importantes et qui souffre de graves problèmes structurels n'échappe pas à cette situation. En effet, cette crise sanitaire mondiale vient aggraver la situation et contribue sensiblement au ralentissement de l'activité économique en Algérie, à la fermeture de plusieurs entreprises (PME/PMI), et à la perte d'un nombre très important d'emplois, notamment dans le BTP, le transport (aérien, terrestre et ferroviaire), la pêche, l'aquaculture, le commerce de détail, les services et le tourisme (hôtels, restaurants, agences de voyages, loisirs...). Il faut s'attendre à un accroissement du taux de chômage à plus de 15 % en 2021(FMI, rapport sur les perspectives économiques de l'Algérie en 2020, 15 avril 2020), en tenant compte que pour les plus de 12 millions de population active, plus de 40 % de l'emploi relève de la sphère informelle, souvent sans protection sociale. Pour contenir le chômage additionnel, il faudrait créer plus de 300 000 emplois par an (**contribution d'Abderrahmane MEBTOUL, Pour l'Algérie la sortie de crise suppose une refonte de l'État, sur la base d'une gouvernance renouvelée, africapresse paris, 5 mai 2020**).

Face à ce climat de panique et d'incertitude, les gouvernements du monde entier, y compris l'Algérie, ont mis en œuvre d'importantes mesures budgétaires et une politique monétaire souple pour tenter d'atténuer les effets de cette récession.

Jusqu'à présent, les pays ont pris des mesures budgétaires d'un montant qui dépasse les 8 000 milliards de dollars pour endiguer la pandémie et limiter les dégâts qu'elle cause sur le plan économique. Parmi les mesures d'urgence prises au niveau mondial figurent une augmentation des dépenses et des pertes de recettes (3 300 milliards de dollars), des prêts et des injections de capitaux du secteur public (1 800 milliards de dollars) et des garanties (2 700 milliards de dollars). Les pays avancés et les pays émergents du Groupe des Vingt sont en première ligne : leurs interventions représentent un total de 7 000 milliards de dollars. Un appui budgétaire est également assuré par les stabilisateurs automatiques, à savoir les éléments du système d'imposition et de prestations sociales qui stabilisent les revenus et la consommation, notamment les impôts progressifs et les prestations d'assurance chômage (Vitor, Raphael et Mehdi)

En plus des mesures socio-économiques adoptées par le gouvernement algérien depuis le début de cette crise, le ministre algérien des Finances, M. Ayman

Benabderrahmane, a annoncé que notre pays « pouvait injecter immédiatement pour l'investissement et la relance économique l'équivalent de 1000 milliards de dinars, auxquels s'ajoutent dix milliards de dollars disponibles, qui viendront s'ajouter aux économies susceptibles d'être faites sur les dépenses inhérentes aux services et autres études » Conseil des ministres algériens tenu le 12 juillet 2020.

Cependant, selon plusieurs spécialistes, le succès de ces mesures dépendra du redémarrage de l'économie mondiale et de la remontée des prix des hydrocarbures.

Problématique de recherche :

Quelles sont les répercussions directes de cette crise sanitaire sur les différents secteurs économiques en l'Algérie et quelle est la bonne manière de stimuler l'économie ?

Objectifs de la recherche :

L'objectif de ce travail est de discuter les effets conjoncturels de la crise sanitaire du Covid-19 qui viennent déséquilibrer davantage la situation économique algérienne, en proposant quelques éléments pouvant aider à lutter contre cette crise.

Dans cet article, nous essayons d'examiner les principales répercussions de la crise sanitaire sur l'équilibre budgétaire et l'activité économique en Algérie.

Méthodologie de la recherche :

Cette recherche est une étude analytique, qui dépend de la collecte de données, de leur utilisation pour formuler une approche sur une crise sanitaire transformée en une crise économique. À cet effet, nous avons subdivisé notre plan de recherche comme suit:

La première partie étudie les répercussions de la crise sanitaire sur la croissance mondiale, en s'intéressant aux pays avancés et aux pays émergents. **La deuxième partie** établit le lien entre l'économie algérienne et mondiale ainsi que les voies de transmissions vers les différents secteurs économiques. Dans **la troisième partie** nous décrivons les mesures prises par le gouvernement algérien afin d'atténuer les effets de cette crise et stimuler l'économie nationale, **une quatrième partie** discute les perspectives de la crise, Enfin, nous proposons, dans la conclusion, quelques recommandations pour sortir de cette crise et prévenir les futures crises susceptibles d'affecter l'économie algérienne.

2. REPERCUSSION DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA CROISSANCE MONDIAL

La pandémie du coronavirus a créé un choc d'ampleur inédite. Nous sommes passés d'un choc localisé, menaçant quelques chaînes d'approvisionnement, partant de la Chine, à un choc généralisé (symétrique) qui altère la dynamique de demande et de production de tous les pays de façon simultanée. Ce type de choc synchrone a une portée en termes d'effets multiplicateurs beaucoup plus puissante qu'un choc localisé. L'impact ne se compte plus en

quelques dixièmes de points de croissance, mais bien en points de croissance, comme en 2008 (Olivier et Alberto 2020).

A part la Chine, pratiquement tous les pays du monde connaîtront une croissance négative en 2020. La récession affecte les chaînes d'approvisionnement et pourrait causer une chute de 15% du commerce mondial cette année. Une forte reprise économique en 2021 est encore possible. Toutefois, le rythme de la reprise reste très incertain et dépend de la levée des mesures de confinement. Le coût économique de cette récession sera élevé, compte tenu de son impact sur les marchés du travail, les d'entreprises et la situation budgétaire des pays (Crédito y Caución 2020).

Selon les prévisions de la Banque mondiale, le PIB mondial diminuera de 5,2 % cette année, ce qui représente la plus forte récession planétaire depuis la Seconde Guerre mondiale. L'activité économique dans les économies avancées devrait décliner de 7 % en 2020, sous l'effet des graves perturbations qui ont frappé l'offre et la demande intérieures, ainsi que les échanges et la finance.

Tableau N°1 : Croissance de PIB des économies avancées

Economies avancées	2019	2020e	2021f
Zone euro	1.2	-0.8	6.3
ETATS-UNIS	2.3	-6.1	6.3
Grande Bretagne	1.4	-10.8	10.2
Japon	0.7	-6.0	2.7
Pays développés	1.7	--6.6	6.0

Source : Crédito y Caución, magazine Atalayar. Juin 2020

Notes : e= estimations, f= prévisions

De leur côté, le groupe des économies de marché émergentes et en développement devrait connaître sa première contraction en soixante ans, avec une baisse globale de son PIB de 2,5 %. Les prévisions font état d'une diminution de 3,6 % des revenus par habitant, ce qui fera basculer des millions de personnes dans l'extrême pauvreté cette année (banque mondiale 2020).

La Chine est peut-être la seule grande économie capable d'éviter la récession cette année. Cependant, la croissance prévue est si faible qu'elle pourrait rejoindre le reste du monde en croissance négative. La Russie, qui a été touchée par le COVID-19 alors qu'elle était en pleine guerre des prix avec l'Arabie saoudite, est durement touchée par la faiblesse des prix du pétrole, sa principale source de revenus. Cette combinaison de facteurs a réduit ses prévisions de croissance du PIB à -6,2 %. Le Mexique connaît une baisse significative de la demande de ses principaux partenaires à l'exportation, les États-Unis et le Canada.

Tableau N°2 : Croissance de PIB des économies émergentes

Pays émergents	2019	2020e	2021f
Brésil	1.1	-7.5	5.6
Mexique	-0.3	-5.2	3.6
Chine	6.2	1.5	9.0
Inde	4.9	-5.8	11.5
Afrique du Nord	0.2	-9.1	6.9
Turquie	0.8	-4.6	6.7
Russie	1.3	-6.2	3.5

Source : Crédito y Caución, magazine Atalayar. Juin 2020

Notes : e= estimations, f= prévisions

3. L'ALGERIE ENTRE CRISE SANITAIRE ET CRISE ECONOMIQUE :

La forte baisse de la demande mondiale de pétrole a réduit les exportations des pays producteurs, ce qui a eu des répercussions sur les secteurs non pétroliers. Cette situation est aggravée par des problèmes structurels de longue date qui freinent la croissance.

Les pays exportateurs de pétrole sont pénalisés par l'effondrement des prix du pétrole et des flambées de Covid-19, tandis que les importateurs de pétrole se ressentent de l'affaiblissement des économies avancées et des grands pays émergents, des perturbations causées par les mesures de riposte à la pandémie et de la baisse probable du tourisme (Banque mondiale, Perspectives économiques mondiales : Moyen Orient et Afrique du Nord, juin 2020).

L'activité économique des pays exportateurs de pétrole a ralenti sur tous les fronts, la forte baisse de la demande mondiale de pétrole ayant contribué à l'effondrement des prix, à quoi s'ajoutent les perturbations liées à la pandémie. Les pays importateurs de pétrole accusent également un ralentissement économique du fait que les perturbations et restrictions liées au coronavirus limitent les possibilités touristiques et que la forte baisse de la demande extérieure a réduit d'autant les exportations (banque mondiale 2020).

Selon le ministre algérien de l'Énergie, M. Abdelmadjid Attar, l'Algérie prévoit une chute de ses recettes en provenance des hydrocarbures de l'ordre de dix milliards de dollars en 2020. Le ministre a également indiqué que les revenus provenant du pétrole et du gaz naturel devraient s'établir à 23 milliards de dollars en 2020, contre 33 milliards l'année auparavant, en 2019 (Déclaration faite le 21 juillet 2020, sur la radio nationale par le ministre algérien de l'Énergie).

A l'instar des autres pays exportateurs de pétrole, l'Algérie a été frappée par la baisse des prix des hydrocarbures qui constituent le moteur de son économie. L'Algérie risque d'enregistrer un important déficit budgétaire (-20% du PIB) et le déficit le plus élevé de la balance courante (-18,3% du PIB) (Alain 2020). **Selon des prévisions du FMI**, l'Algérie devrait connaître une récession en 2020 (-5,2%).

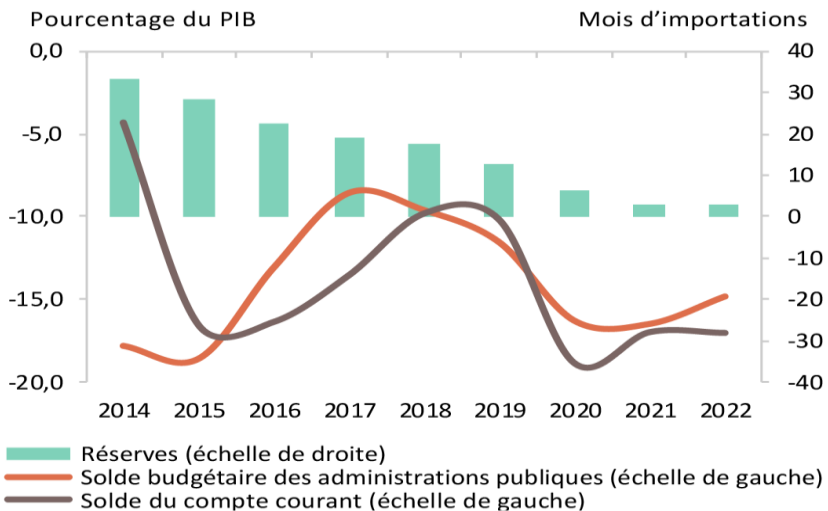
Tableau N°3 : Indicateurs des perspectives de pauvreté au niveau macroéconomique en Algérie

Indicateurs	2017	2018	2019	2020e	2021f	2022f
Croissance du PIB	1.3	1.4	0.9	-5.2	1.1	1.8
Inflation	5.6	4.3	2.7	4.0	3.0	3.0
Solde compte courant (% PIB)	-13.5	-9.8	-10.2	-18.8	-17.0	-17.0
Solde budgétaire (% PIB)	-8.5	-9.6	-11.5	-16.3	-16.5	-14.8
Dette (% PIB)	27.0	38.2	45.9	56.2	67.1	75.7
Solde primaire (% PIB)	-7.6	-9.1	-11.0	-15.3	-14.6	-13.0

Source : Banque mondiale, pôles mondiaux d'expertise en pauvreté et équité et commerce et investissement, MPO, 20 avril. p 145

Notes : e= estimations, f= prévisions

Figure N°1 : Double déficit et réserves internationales en Algérie



Source : Estimations des services de la Banque mondiale et du FMI.
worldbank.org/en/182691587681418097/pdf/2020002219FREfre002-Algeria.pdf

Selon une étude publiée par le FMI le 15 avril 2020 sur l'Afrique du nord, Ceux qui souffrent le plus sont les deux pays exportateurs net de pétrole, la Libye et l'Algérie.

Les pays importateurs de pétrole sont moins touchés : l'Égypte progresserait encore de +2 % (+5,6 % en 2019); les autres basculeraient dans le rouge, soit -2 % pour la Mauritanie (+5,9 %), -3,7 % pour le Maroc (+2,2 %), -4,3 % pour la Tunisie (+1 %)

Tableau N°4 : Croissance de PIB en Afrique du Nord

Afrique du Nord	2019	2020
Algérie	0.7	-5.2
Egypte	5.6	2.0
Maroc	2.2	-3.7
Tunisie	1.0	-4.3
Libye	9.9	-58.7
Mauritanie	5.9	-2.0

Source : FMI. Etude Faire face à la pandémie de Covid-19 au Moyen Orient et Asie Centrale, mise à jour Moyen Orient et Afrique du Nord, avril 2020

Dans la même veine, la Banque Mondiale estime que l'Algérie doit faire face à un choc provoqué à la fois par une baisse de moitié des prix du pétrole, une crise de santé publique et les conséquences des bouleversements économiques à l'échelle mondiale à la suite de l'épidémie de Covid-19 (banque mondiale 2020 : p145). Selon l'institution financière internationale, à 30 dollars le baril de pétrole en 2020, les recettes budgétaires totales diminueraient de 21,2%. Malgré la réduction des investissements publics (-9,7%) et de la consommation publique (-1,6%) prévue par la loi de finances pour 2020, le déficit budgétaire augmenterait pour s'établir à 16,3% du produit intérieur brut (PIB).

Parallèlement, la baisse importante des recettes d'exportation (-51%) entraînera un creusement du déficit commercial qui s'élèverait à 18,2% du PIB et une détérioration du déficit du compte courant qui atteindrait le niveau record de 18,8% du PIB en 2020, (FMI, rapport sur les perspectives économiques de l'Algérie en 2020, 15 avril 2020) malgré les mesures prises pour limiter les importations et circonscrire les effets de la faible demande intérieure.

« Sans l'adoption de nouvelles mesures, les réserves seraient ramenées à 24,2 milliards de dollars, soit environ 6,1 mois d'importations à fin 2020 », (la Banque mondiale, rapport de suivi de la situation économique en Algérie, avril 2020), dont les prévisions tablent sur une contraction de 3% du PIB cette année. Ce qui correspond à un recul de la consommation et de l'investissement privés, ainsi qu'à la chute des investissements publics, qui représentent 44% de la totalité des investissements.

Le rapport indique que les mesures visant à endiguer la crise de Covid-19 comme la restriction des déplacements et des rassemblements, auxquelles s'ajoutent les fortes incertitudes économiques, décourageront la consommation et l'investissement privés. Pour

la Banque Mondiale, les possibilités de réduction de la pauvreté qu'offre l'économie sont limitées, sur fond de croissance par habitant négative et de chômage chronique.

En Algérie, dont la population active est estimée à 11,048 millions de travailleurs, le secteur privé emploie 6,95 millions de travailleurs, soit 63% de l'emploi total en Algérie, selon l'Office national des statistiques (ONS). Quant au secteur public, il absorbe près de 4,09 millions de travailleurs, soit 37% de la population occupée. Une enquête précédente de l'ONS démontre que plus 35% de la population active ont un statut précaire. Des travailleurs précaires concentrés essentiellement dans le secteur du BTPH, services, agriculture et pêche, hôtellerie, journaliers....

Selon la Banque Mondiale, le taux de chômage s'est stabilisé à 11,4% en mai 2019, où il est plus élevé parmi les femmes et les jeunes (20,4 % et 26,9 %, respectivement), mais il pourrait grimper cette année, en raison de la cessation d'activité de plusieurs entreprises, notamment dans le secteur du BTPH.

L'inflation augmenterait pour s'établir à 4% en 2020, prévoit la Banque mondiale. « La rupture des approvisionnements en provenance de Chine et d'Europe en raison de l'épidémie de Covid-19, qui représentent plus de 80 % des importations algériennes, pourrait entraîner des retards et faire grimper les prix des importations », explique-t-elle.

« L'ampleur et la progression rapide des déficits budgétaire et courant exigent une action urgente, car la dette publique augmente, les réserves devraient s'épuiser en 2021 et des engagements hors bilan sont imminents », estime l'institution financière internationale. Selon cette dernière, la dette pourrait augmenter à 56,2% du PIB en 2020, puis à 67,1% du PIB en 2021, pour atteindre 75,7% du PIB en 2022.

En générale, les conséquences de la crise sanitaire du COVID-19 sur l'économie algérienne s'articulent autour les points ci-après :

- Chute des recettes des hydrocarbures ;
- Diminution des recettes fiscales ;
- Augmentations des dépenses budgétaires liées à la crise sanitaire ;
- Perturbations touchant les secteurs clés (l'industrie, l'agriculture, le tourisme, etc. ...) ;
- Baisse des flux des investissements directs étrangers ;
- Incidence négative sur la croissance économique ;
- Déséquilibre du marché de travail et l'augmentation du taux de chômage.

4. ETUDE DE LA REACTION DU GOUVERNEMENT POUR LUTTER CONTRE CETTE CRISE ET STIMULER L'ECONOMIE NATIONALE

Les gouvernements du monde entier ont réagi vigoureusement à la crise de la COVID-19, avec une réponse budgétaire et monétaire combinée qui a déjà atteint 10% du PIB mondial. Pourtant, selon la dernière évaluation mondiale du Département des affaires

économiques et sociales des Nations Unies, ces mesures de relance pourraient ne pas stimuler la consommation et l'investissement autant que ce que les décideurs politiques n'espèrent (Joseph et Hamid 2020).

Quant à lui, le gouvernement algérien a mis en place une série de mesures et dispositions, financières et fiscales, dans le but d'atténuer les effets de la crise sanitaire sur l'outil de production et sauvegarder ainsi l'emploi. Parmi ces mesures, on a le report des déclarations fiscales pour les entreprises impactées financièrement par la crise, et la suspension de l'imposition des bénéfices non affectés (DGI, communiqué relatif aux mesures fiscales de soutien aux entreprises, mars 2020), ainsi que des mesures prises en matière douanière en vue de faciliter l'importation de certains produits (produits alimentaires et appareils médicaux), et l'interdiction d'exporter d'autres produits. A cela s'ajoutent d'autres mesures concernant les cotisations sociales et les facilités bancaires par l'autorisation des déclarations via site internet des établissements de sécurité sociale ou les institutions bancaires, (Sami 2020).

Toutefois, toutes ces mesures semblent insuffisantes devant l'ampleur de la menace qui se confirme, chaque jour un peu plus, sur la pérennité de milliers de PME/PMI, par leur structure et leur fragilité. Des conséquences désastreuses dont les effets ont sensiblement contribué au ralentissement de l'activité économique, à la fermeture de plusieurs entreprises, et provoqué la perte d'un nombre très important, mais non encore défini, d'emplois, notamment dans le BTPH.

« Les mesures passées et présentes prises par les pouvoirs publics pour tenter de régler la question du double déficit, dont les restrictions des importations ou le financement monétaire, constituent des solutions à court terme qui devraient être complétées par des réformes visant à remédier aux faiblesses structurelles de l'économie » (Banque mondiale, rapport de suivi de la situation économique en Algérie, avril 2020), Elle estime que la dépréciation du taux de change pourrait apporter une nouvelle bouffée d'oxygène. « Le collectif budgétaire attendu pour 2020 devrait être aligné sur les priorités du gouvernement et s'attaquer à la crise actuelle », indique la Banque Mondiale

Certes, le retard apporté au rééquilibrage des finances publiques augmente le risque d'un ajustement plus marqué par la suite, mais, souligne la Banque mondiale, des réductions importantes de l'investissement pourraient asphyxier la croissance hors hydrocarbures. Dans le même temps, relève le rapport, « les passifs éventuels de plus en plus importants des banques publiques ayant accordé des engagements à des entreprises publiques en difficulté ne feront que multiplier les risques budgétaires ».

Par ailleurs, les efforts visant à stimuler l'investissement privé, comme l'abrogation de la règle 51/49 pour les secteurs non stratégiques, seront entravés par des incertitudes nationales et mondiales. Quoi qu'il en soit, à moyen terme, souligne le rapport, « il sera essentiel d'améliorer sensiblement le climat des affaires pour promouvoir l'investissement

privé, en encourageant la diversification tout en renforçant la résilience et en stimulant la croissance ».

En plus, des mesures socio-économiques adoptées par le gouvernement algérien depuis le début de la crise, peuvent être résumées comme suit:

- **Sur le plan juridique**

Face à la crise sanitaire du Covid-19 et le développement des cas touchant le pays, le Gouvernement algérien a pris progressivement une série de mesures générales visant à contenir la diffusion du virus, notamment deux textes principaux, à savoir :

- Décret exécutif n° 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19) et, dont l'objet est de fixer les mesures de distanciation sociale destinées à prévenir et à lutter contre la propagation du COVID-19 ;
- Décret exécutif n° 20-70 du 24 mars 2020 fixant des mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19) et qui a pour objet la mise en place de dispositifs de confinement, de restriction de circulation, d'encadrement des activités de commerce et d'approvisionnement des citoyens, de règles de distanciation ainsi que les modalités de mobilisation citoyenne dans l'effort national de prévention et de lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

- **Sur le plan économique :**

L'Algérie, comme tous les autres pays affectés par le Covid-19, a adopté une série de mesures économiques pour contenir l'épidémie, notamment :

- ✓ Limitation des importations et encouragement de l'industrie nationale ;
- ✓ Mesures fiscales et ouvertures des chantiers pour la refonte du système fiscale ;
- ✓ Incitation économique pour les secteurs clés comme le secteur industriel, agricole et les start-up ;
- ✓ Encouragement de l'activité agricole par des mesures pratiques sur le plan local.

- **Sur le plan social :**

Une série de mesures aussi prises sur le plan social, tels que :

- ✓ Le contrôle des prix des produits et services de première nécessité ;
- ✓ La mobilisation de fonds budgétaires exceptionnels pour atténuer les effets de cette crise (l'acquisitions du matériel sanitaire utilisé pour détecter et lutter contre cette pandémie) ;
- ✓ Allocation d'une aide financière destinée aux petits métiers (taxieurs, coiffeurs, etc.)

- ✓ Congé exceptionnel rémunéré, au moins 50 % des effectifs de chaque institution et administration publique, sont considérés prioritaires, les femmes enceintes et les femmes élevant des enfants ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques et celles présentant des vulnérabilités sanitaires (Article 6 et 8, décret exécutif 20-69 de 21 mars 2020).

5. PERSPECTIVE DE LA CRISE :

Selon plusieurs experts, les pays qui disposent d'une marge de manœuvre budgétaire et de conditions de financement favorables pourraient envisager d'amplifier leurs mesures de relance en cas de persistance des effets de la pandémie. Ces efforts devront s'accompagner de mesures qui contribuent à un rétablissement crédible de la viabilité des finances publiques à moyen terme, en s'attachant à renforcer les cadres budgétaires, à accroître la mobilisation des recettes intérieures et l'efficacité des dépenses, et à améliorer la transparence du budget et de la dette. Assurer la transparence de tous les engagements financiers, instruments assimilés à de la dette et investissements publics est une première étape cruciale pour instaurer un climat d'investissement attractif, et c'est un enjeu qui pourrait faire l'objet d'avancées considérables cette année.

Le gouvernement devrait également envisager de stimuler la consommation des ménages et les investissements des entreprises pour relancer l'économie, tout en évitant un « piège à liquidité » (une augmentation massive de la masse monétaire combinée à une utilisation limitée de celle-ci par les ménages et entreprises). Des mesures de relance bien conçues pourraient aider une fois que la COVID-19 aura été maîtrisée. Selon Stiglitz et Rashid, la clé pour l'instant est donc de réduire les risques et d'augmenter les incitations à dépenser. Tant que les entreprises craignent que l'économie reste faible pendant encore six mois ou un an, elles retarderont l'investissement, retardant ainsi la reprise. Seul l'État peut briser ce cercle vicieux. Les gouvernements doivent se charger d'assurer contre les risques actuels, en offrant une compensation aux entreprises dans le cas où l'économie ne se rétablirait pas à un certain moment (Joseph et Hamid 2020).

L'Etat devrait également penser à ce qu'on appelle une socialisation des pertes. Il s'agit d'un transfert des pertes liées au confinement des ménages et des entreprises vers les comptes de l'Etat. Il faut compenser les victimes, et seulement elles. Le report de charges sociales et fiscales peut être utile à court terme pour desserrer l'étau sur la trésorerie des PME, mais ne constitue pas un instrument de socialisation des pertes. L'interdiction de licenciement constitue un transfert de charge du confinement des salariés vers les entreprises. Il n'est viable qu'à très court terme parce que sa pérennisation risquerait de mettre sur la paille beaucoup d'entreprises incapables de maintenir leurs dépenses de salaire en l'absence d'un flux concomitant de recettes (Christian et Stéphane 2020) .

Il est clair qu'une stratégie type contre La crise COVID-19 n'existe pas encore, mais les actions recommandées pour limiter ses dégâts sont nombreuses et peuvent apporter des solutions convenables, notamment à court et moyen termes.

Parmi ces actions, on cite **les quatre axes essentiels proposés par l'OIT (Organisation internationale du travail)** pour combattre le COVID-19 avec les normes internationales du travail, à savoir :

- **Axe 1** : Stimuler l'économie et l'emploi par une politique budgétaire active et une politique monétaire conciliante, ainsi que des prêts et un soutien financier à des secteurs spécifiques, y compris celui de la santé.
- **Axe 2** : Soutenir les entreprises, les emplois et les revenus, avec l'extension de la protection sociale pour tous, en appliquant des mesures de maintien des emplois, et en Accordant aux entreprises des aides notamment financières/impôts.
- **Axe 3** : Protéger les travailleurs sur leur lieu de travail via le renforcement des mesures de sécurité et santé au travail et l'adaptation des régimes de travail (par exemple le télétravail). Il faut également empêcher la discrimination et l'exclusion, en permettant l'accès à tous aux services de santé et l'extension de l'accès aux congés payés.
- **Axe 4** : S'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions, en renforçant les capacités et la résilience des organisations d'employeurs et de travailleurs (Observatoire de l'OIT 2020).

D'autres économistes parlent des trois actions immédiates pour limiter le cout humain et social de la crise du COVID-19 (Flora 2020) :

- ✓ Organiser, de manière étatique et régulée, les investissements massifs nécessaires dans la recherche de traitements efficaces ainsi que dans les capacités de production à grande échelle des biens directement utiles pour la gestion sanitaire de la crise (équipement de protection, respirateurs, médicaments...) et la production à très grande échelle de tests de dépistage ;
- ✓ Mettre en place des plans de soutien aux entreprises et des plans de soutien de la consommation, en laissant filer les dettes des Etats autant qu'il le faudra et en coordonnant au mieux possible ces plans de relance au niveau mondial ;
- ✓ Étendre ces plans de soutien aux pays émergents par le biais d'élargissement de leurs capacités d'endettement et de dotation directe d'un minimum de subsistance aux individus les plus pauvres résidents dans ces pays.

Malgré toutes ces mesures prises au niveau mondial, mais il faut s'attendre, selon les experts, à une économie post-pandémie anémique, et pas seulement dans les pays qui n'ont pas su gérer la pandémie, mais également dans ceux qui se sont montrés efficaces face à la situation. Le Fonds monétaire international estime que fin 2021, l'économie sera à peine

supérieure à son niveau de fin 2019, et que les économies américaine et européennes se seront réduites de 4 %. (Joseph 2020) .

6. CONCLUSION :

L'appareil économique algérien qui est déjà en panne doit désormais faire face à un triple choc provoqué à la fois par une baisse de moitié des prix du pétrole, une crise de santé publique et les conséquences du crise économique à l'échelle mondiale à la suite de l'épidémie de COVID-19. Il sera essentiel d'améliorer sensiblement le climat des affaires pour promouvoir l'investissement privé, en encourageant la diversification tout en renforçant la résilience et en stimulant la croissance. Enfin, sur la base des résultats de notre recherche, on propose quelques recommandations, à court, moyen et long termes, qui peuvent aider à atténuer les effets de la crise COVID-19 et limiter les répercussions des futures crises, à savoir :

Recommandations :

- Prévoir un fonds exceptionnel à part entière dans les lois de finances pour lutter contre toutes crises qui sera disponible dans les meilleurs délais ;
- L'instauration d'une cellule de veille économique qui suivra toute évolution de crises et qui est habilitée à prendre les décisions adéquates au moment opportun ;
- Encourager les moyens de télépaiement (cartes de crédits et cartes bancaire, smart banking) pour éviter le manque de liquidité et assurer une plus grande distanciation sociale ;
- Instaurer les moyens nécessaires (législation, réseaux et moyens de communication) pour faciliter le télétravail en cas de besoin ;
- Introduire un système d'indemnisation du chômage partiel, qui pourra garantir les salaires des employés concernés sans trop affecter le trésor public ;
- Prévoir un stock stratégique des produits nécessaires en cas de crises sanitaires ou autres (masques, médicaments, matériels médicales, produits alimentaires et de premières nécessité) qui sera renouvelable périodiquement ;
- Encourager et subventionner les secteurs et les entreprises qui produisent localement les produits nécessaires en cas de crises et assurer la réadaptation et la capacité des entreprises (de textile et des produits électroniques par exemple) à modifier leur chaînes de production en cas de besoin pour satisfaire la demande du marché locale ;
- Promouvoir les innovations sociales et organisationnelles comme l'E-commerce, le télétravail et les nouveaux services à distance pour les personnes (coaching, téléconsultations...) qui pourraient devenir des secteurs de création de richesse importants dans le futur ;
- Prévoir une aide aux entreprises en garantissant les prêts, en étalant les impôts et en effaçant ou en reportant les charges sociales ;

- S'intéresser plus que jamais à la diversification de l'économie nationale et ne plus compter uniquement sur l'exportation des hydrocarbures, reste le moyen le plus efficace pour lutter contre les effets économiques négatifs des prochaines crises.
- Il est plus que jamais nécessaire d'avoir une vraie volonté politique visant à remédier aux dysfonctionnements économiques structurels. A cet effet, la bonne gouvernance et la diversification de l'économie nationale restent les moyens les plus efficaces pour le développement économique et lutter ainsi contre les effets économiques négatifs des prochaines crises.

BIBLIOGRAPHIE :

1. **Abdelouahab F**, *Plan de relance économique : Les banques, les opérateurs économiques et les partenaires sociaux doivent s'y impliquer*, 2020
https://www.lemaghrebdz.com/?page=detail_actuelite&rubrique=Nation&id=9960
2. **Abderrahmane MEBTOUL**, *Pour l'Algérie la sortie de crise suppose une refonte de l'État, sur la base d'une gouvernance renouvelée*, *africapresse paris*, 5 mai 2020)
<https://www.africapresse.paris/Pr-Abderrahmane-Mebtoul-Pour-l-Algerie-la-sortie-de-crise-suppose-une-refonte>
3. **Alain F**, *Coronavirus : l'Algérie enregistrera le pire déficit budgétaire de la région, prévient le FMI*, *magazine jeune Afrique*, juin 2020
<https://www.jeuneafrique.com/928102/economie/coronavirus-lalgerie-enregistrera-le-pire-deficit-budgetaire-de-la-region-previent-le-fmi/>
4. **Algérie presse service (APS)**, *Communiqué de la réunion du conseil des ministres, Algérie, du 12 juillet 2020, publié le 13 juillet 2020)*
5. **Banque Mondiale**, *Perspectives économiques mondiales : Moyen Orient et Afrique du Nord*, juin 2020
6. **Banque Mondiale**, *rapport de suivi de la situation économique en Algérie*, 2020
7. **Banque Mondiale**, *pôles mondiaux d'expertise en pauvreté et équité et commerce et investissement*, MPO, 20 avril 2020.
8. **Banque Mondiale**, *Communiqué de presse N°: 2020/209/EFI*, publié le 8 juin 2020 intitulé « *La pandémie de COVID-19 plonge l'économie planétaire dans sa pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale* ».
9. **Christian C**, *Covid-19 : une facture économique salée pour le Maghreb*, 2020
<https://www.franceculture.fr/economie/covid-19-une-facture-economique-salee-pour-le-maghreb>
10. **Christian G et Stéphane S**, « *L'économie du coronavirus : quelques éclairages* », Chercheurs Toulouse School of Economics, juin 2020, <https://www.tse-fr.eu/fr/leconomie-du-coronavirus-quelques-eclairages>

11. **Crédito y Caución**, magazine Atalayar, *l'économie mondiale se prépare à la pire récession depuis près de 40 ans*, 2020, <https://atalayar.com/fr/content/leconomie-mondiale-se-prepare-a-la-pire-recession-depuis-pres-de-40-ans>
12. **Décret exécutif** N° 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19)
13. **Direction générale des impôts (DGI)**, communiqué relatif aux mesures fiscales de soutien aux entreprises, mars 2020),
14. **Flora B**, Groupe de recherche en droit, économie et gestion (GREDEG), « *Crise du COVID 19 : Ce que les économistes savent et ce qu'ils vont apprendre* », 2020 <https://univ-cotedazur.fr/contenus-riches/actualites/fr/crise-du-covid-19-ce-que-les-economistes-savent-et-ce-qu2019ils-vont-apprendre>
15. **FMI**, *rapport sur les perspectives économiques de l'Algérie en 2020*, 15 avril 2020.
16. **FMI**, *Etude Faire face à la pandémie de Covid-19 au Moyen Orient et Asie Centrale, mise à jour Moyen Orient et Afrique du Nord*, avril 2020
17. **Joseph E. S**, *Les priorités de l'économie du COVID-19*, Project Syndicate, avril 2020
<https://www.project-syndicate.org/commentary/covid-2020-recession-how-to-respond-by-joseph-e-stiglitz-2020-06/french>
18. **Joseph E. S, Hamid R**, *Pandémie Covid-19 : Quelle est la bonne manière de stimuler l'économie ?*, Project Syndicate, avril 2020
http://www.touteconomie.org/dossier/covid-19-quels-impacts-economiques_15020
19. **Observatoire de l'OIT**, *le COVID-19 et le monde du travail. Cinquième édition, Estimations actualisées et analyses*. Juin 2020
https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms_749442.pdf
20. **Olivier P et Alberto Bi**, « *Coronavirus : la contagion de secteurs en secteurs jusqu'aux entreprises, Le dévissage de l'économie réelle* », XERFI, 2020 https://www.xerfi.com/flash/Note_COVID19_VF.pdf
21. **Sami Laghouati**, *Covid 19, l'Algérie, mesures de soutien aux entreprises*, revue GIDE, 16 avril 2020
<https://www.gide.com/fr/actualites/covid-19-algerie-mesures-de-soutien-aux-entreprises>
22. **Vitor G, W. Raphael L et Mehdi R**, *Les mesures budgétaires à prendre pour limiter les dégâts de la COVID-19*, Fonds Monétaire International, 2020
<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2020/04/15/blog-fm-fiscal-policies-to-contain-the-damage-from-covid-19>